

# Le lieu du baptême

## 1) Le baptistère dans l'Eglise des premiers siècles

Dans le dictionnaire des symboles liturgiques, Dom Pierre Miquel, ancien abbé de saint Martin de Ligugé, donne la définition suivante au mot « baptistère » : « Le baptistère est une piscine dans laquelle on descend ou une cuve de pierre ou de métal dans laquelle on plonge le catéchumène ».

Pour qui connaît les rites baptismaux des premiers siècles de l'Eglise, l'appellation « piscine » correspond à la mise en œuvre du rite de ce sacrement qui manifeste l'adhésion au Christ ressuscité et qui ouvre l'entrée plénière d'un catéchumène dans la communauté des croyants. « L'immersion est la participation à la mort et la sortie de l'eau la participation à la résurrection » (Constitutions apostoliques vers 380). L'étymologie ne fait que mettre en valeur l'immersion : le grec « baptizein » se traduit par « immerger, plonger ».

On trouve aussi l'appellation « fonts baptismaux » pour désigner plus précisément le bassin lui-même. Cette fois, il faut faire appel à l'étymologie latine pour mieux comprendre son sens : « fons » signifie « source », « fontaine ». Notons qu'avec la raréfaction des baptêmes d'adultes, le baptême par « infusion » deviendra quasi-général au XIV<sup>ème</sup> siècle.

Il suffit de lire les nombreux commentaires des Pères de l'Eglise pour comprendre l'utilisation rituelle du baptistère ainsi que le déroulement liturgique de « l'Initiation chrétienne ». Au IV<sup>ème</sup> siècle, Cyrille de Jérusalem commente aux néophytes la nuit baptismale de la Veillée Pascale en ces termes : « Dêvêtus de vos vêtements, vous avez été conduits près de la sainte piscine du divin baptême, comme le Christ au tombeau tout proche. Et chacun fut interrogé : croyait-il au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ? Et vous avez professé la foi salvatrice ; par trois fois, vous étiez plongés dans l'eau et en avez émergé, symbolisant ainsi les trois jours du Christ au tombeau. En effet, comme notre Sauveur a passé trois jours et trois nuits au sein de la terre, ainsi, vous aussi, vous avez imité, dans votre première sortie de l'eau, le premier jour du Christ dans la terre comme dans votre première immersion sa première nuit... Et dans le même acte, vous mourriez et vous naissiez : cette eau salutaire devenait à la fois votre tombe et votre mère ».

Un tel récit rejoint les versets de l'apôtre Paul lorsqu'il écrit : « Ensevelis avec le Christ lors du baptême, vous êtes aussi ressuscités avec lui ». Ainsi, le rite baptismal trouve un écho à l'entretien de Jésus avec Nicodème : il s'agit bien de « renaître de l'eau et de l'Esprit pour entrer dans le Royaume de Dieu » (Jn, 3,5).

Les plus anciens baptistères témoignent de la mise en œuvre du rite d'immersion. Aix-la-Chapelle, Aoste, le Latran, Ravenne et tant d'autres sont de précieux témoins de la construction d'édifices liés au baptême et à l'onction du saint Chrême. Avec la paix constantinienne (313), la floraison des basiliques s'accompagna de celle des baptistères construits à l'extérieur de l'édifice. En France, la liste est impressionnante: Port-Bail, Nantes, Poitiers, Civaux, Nevers, Lyon, Grenoble, Valence, Meysses, Venasque, Draguignan, Aix-en-Provence, Marseille, Saint-Maximin, Riez, Grasse, Fréjus, Cimiez, Châteauneuf... sans oublier la Corse qui compte sept baptistères.

Saint Ambroise de Milan, au IV<sup>ème</sup> siècle, demandera que tous les baptistères soient « octogonaux » : « Le baptistère, pour être digne de son rôle, doit être octogonale. C'est sur le nombre huit que doit être bâti l'édifice où se donne le saint baptême, où le peuple retrouve le Salut ». Les Pères de l'Eglise ont beaucoup usé du chiffre huit. Pour eux, ce chiffre évoque le huitième jour, la vie nouvelle, le jour de la Résurrection du Christ. En effet, le sabbat juif étant le septième jour, le Christ étant ressuscité le lendemain du Sabbat, le jour de la résurrection est le huitième jour « dans le temps et au-delà du temps ». Clément d'Alexandrie écrivait déjà au 2<sup>ème</sup> siècle en Egypte : « Le Christ est l'homme du huitième jour et celui qu'il a fait renaître est placé sous le chiffre du 8 ».

Il conviendrait de souligner l'importance des aménagements intérieurs et du décor : mosaïques ou marbre sur le sol ou les parois, peintures, tentures...

Les cuves baptismales apparaîtront dès le VII<sup>ème</sup> siècle et leur usage s'étendra aux IX<sup>ème</sup> et X<sup>ème</sup> siècles. Comme l'eau baptismale n'était bénite qu'aux fêtes de Pâques et de Pentecôte, il fallut veiller à la préserver de la pollution d'où la mise en place de couvercles. C'est aussi pour cette raison qu'on sépara la cuve en deux parties : l'une conservait la réserve d'eau, l'autre servait à l'immersion dont l'eau pouvait ensuite être évacuée. Pour mettre en valeur le lieu du baptême, on construisit des dômes, au-dessus de la cuve tandis que le couvercle s'élevait comme une flèche.

## **2) Les lieux du baptême depuis Vatican II**

Les rituels du baptême issus du concile Vatican II donnent des indications précises sur sa célébration tant sur le plan liturgique que pastoral.

« Le baptistère (ou « fonts baptismaux ») est un lieu : c'est là que jaillit la fontaine baptismale ou que la cuve baptismale est établie. Il doit être réservé à la célébration du baptême et bien mis en valeur car c'est là que les chrétiens renaissent de l'eau et de l'Esprit Saint. Qu'il soit situé dans une chapelle ou bien dans un autre endroit de l'église, bien en vue des fidèles, son aménagement doit être adapté à la participation d'un grand nombre.

Après le temps pascal, on conservera avec honneur le cierge pascal à l'intérieur du baptistère ; on l'allumera pendant la célébration des baptêmes afin de pouvoir y allumer facilement les cierges des nouveaux baptisés ».

Afin de retrouver dans les rites liturgiques la symbolique baptismale, les trois rituels du baptême donnent aujourd'hui la priorité à l'immersion « qui signifie plus clairement la participation à la mort et à la résurrection du Christ » (Préliminaires 22), contribuant à « mieux faire saisir qu'il ne s'agit pas d'un rite de simple purification » (rituel 209). Cependant, pour diverses raisons, le baptême par « infusion » demeure la pratique la plus utilisée dans nos régions.

## **3) Mise en valeur du baptistère**

La mise en valeur de la cuve baptismale, son éclairage, la disposition des lieux aideront les fidèles à se rappeler que le baptistère n'est pas un simple meuble ou accessoire de l'église mais un lieu sacré, tout en sachant que sa première « mise en valeur » consistera à « l'utiliser » pour la célébration des baptêmes.

P. Norbert HENNIQUE